



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer**

NATURA 2000

l'Europe
s'engage
en France

Document
d'objectifs du Site
Natura 2000
« Château d'Orthez
et bords du Gave »
FR7200784

Validé par le comité de pilotage
le 5 mars 2020

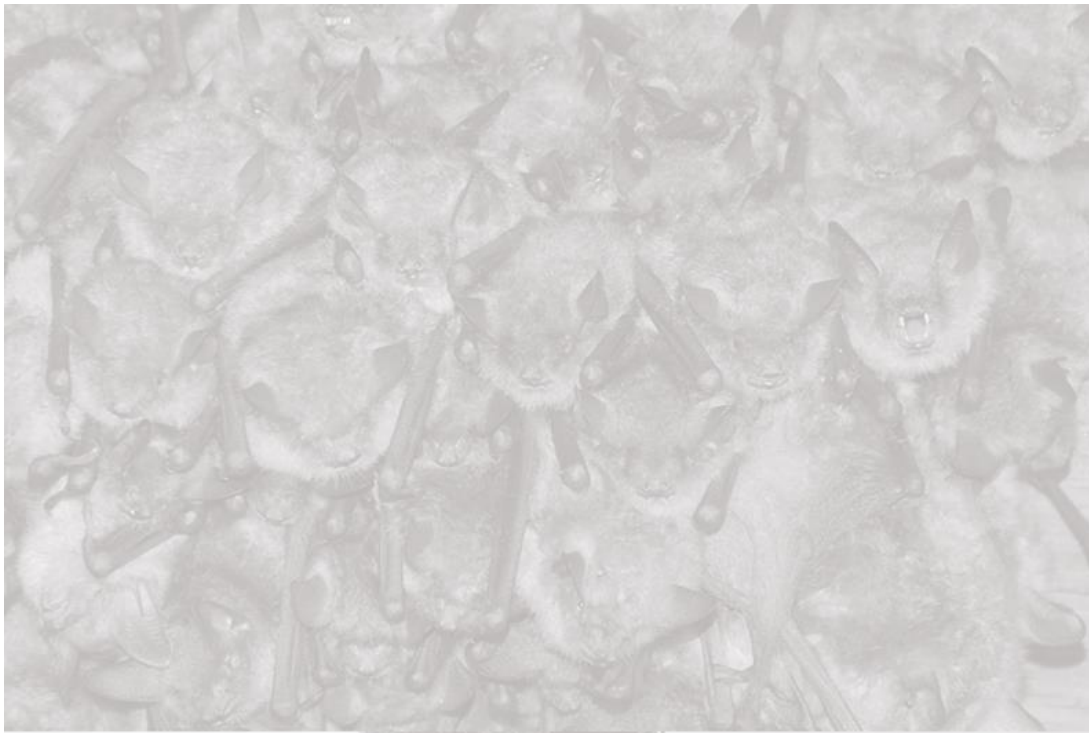
**RÉSUMÉ
NON TECHNIQUE**



Citation recommandée	Biotope, 2020, Document d'objectifs du Site Natura 2000 « Château d'Orthez et bords du Gave » FR7200784, Résumé non technique. DDTM des Pyrénées Atlantiques.	
Version	Version finale	
Date	Mars 2020	
Nom de fichier	FR7200784ChateaudOrthez_x_ResumeNonTechnique_2020.docx	
N° de contrat	DEV191201364-1	
Maître d'ouvrage	DDTM des Pyrénées-Atlantiques	
Interlocuteur	Clémence HAMEL DDTM 64/EMTEF/PNC	E-mail : clemence.hamel@pyrenees-atlantiques.gouv.fr Téléphone : 05 59 80 87 65
Biotope, Responsables du projet	Thomas Luzzato Jean Cassaigne	E-mail : tluzzato@biotope.fr Téléphone : 05 59 12 21 21
Biotope, Contrôleur qualité	Thomas Luzzato	E-mail : tluzzato@biotope.fr Téléphone : 05 59 12 21 21

Sommaire

1	Présentation du site Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »	3
1	Le site « Château d'Orthez et bords du gave »	5
2	Les activités humaines sur le site	10
1	Activités économiques	11
2	Urbanisation, aménagements et infrastructures routières	11
3	Agriculture	12
4	Sylviculture	13
5	Tourisme et loisirs de nature	14
3	Les espèces d'intérêt communautaire	15
1	État et enjeu de conservation des espèces d'intérêt communautaire	17
4	Objectifs de développement durable et fiches actions	20
1	Définition des objectifs	21
2	Fiches Actions	22
	Conclusion	24



Présentation du site
Natura 2000 FR7200784
« Château d'Orthez et
bords du gave »



1 Présentation du site Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »

► Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau européen de zones naturelles résultant de l'application des directives européennes « Habitats / Faune / Flore » (1992) et « Oiseaux » (1979).



L'objectif principal de ce réseau écologique est de favoriser le maintien du bon état de conservation des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, et culturelles locales.

L'Europe laisse aux états membres le choix de la démarche à adopter pour atteindre les objectifs fixés par les directives européennes.

Ce réseau est constitué de :

- Zones Spéciales de Conservation (ZSC), désignées au titre de la directive « Habitats » du 21 mai 1992. Elles visent à conserver les espèces et les habitats d'intérêt communautaire
- Zones de Protection Spéciale (ZPS), désignées au titre de la directive « Oiseaux » du 2 avril 1979. Elles visent à conserver les oiseaux sauvages.

Le département des Pyrénées-Atlantiques compte 52 sites Natura 2000 dont :

- 37 bénéficiant du statut de Zones Spéciales de Conservation, une zone étant marine ;
- 15 bénéficiant du statut de Zones de Protection Spéciale, principalement localisées sur les cols de migration.

► Qu'est-ce qu'un document d'objectifs ?

Le **Document d'Objectifs (DOCOB)**, issu d'un dialogue entre les acteurs et usagers du site, constitue le document de gestion pour :

- La mise en œuvre de toutes mesures nécessaires à la conservation du site ;
- La signature des contrats et des chartes ;
- La rédaction de conventions entre les différents acteurs impliqués dans la démarche ;
- L'évaluation de la gestion du site ;
- L'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces inventoriés ;
- L'évaluation d'incidences d'éventuels projets d'aménagement.

Il dresse un état des lieux du patrimoine naturel, sur le site, par un inventaire et une cartographie des habitats et des espèces inscrites à l'Annexe II de la directive européenne « habitats, faune et flore ». Cet état des lieux, croisé avec celui des usages et activités humaines, constitue une base pour :

- Définir les enjeux ;
- Les objectifs de développement durable ;
- Et les mesures de gestion à entreprendre sur le site.



1 Présentation du site Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »

Validation et approbation du DOCOB

1 - L'élaboration du DOCOB

Les étapes d'élaboration du DOCOB sont soumises à la validation du Comité de pilotage dans le cadre des réunions. Le COPIL valide ainsi les diagnostics, les enjeux de conservation, les objectifs du site et du DOCOB, et les mesures.

2 - La validation du DOCOB

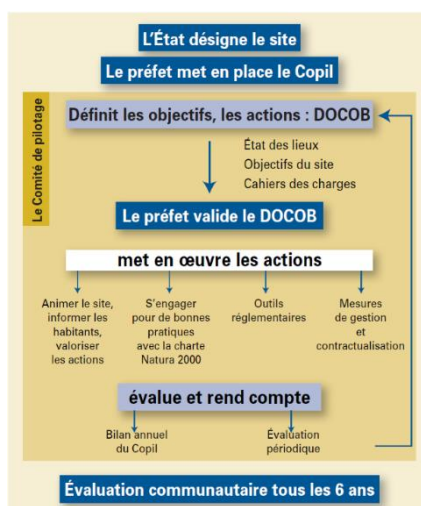
Une fois le DOCOB terminé, il est validé par le COPIL. Mais sa mise en œuvre ne peut pas démarrer, et les contrats et chartes ne peuvent être signés, avant approbation.

3 - L'approbation du DOCOB

Une fois validé, le préfet approuve le DOCOB par un arrêté.

Principe de mise en œuvre d'un DOCOB

Source : ATEN



1 Le site « Château d'Orthez et bords du gave »

C'est la présence, en période estivale, d'une colonie d'une espèce d'intérêt européen, le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), d'environ 800 femelles venant mettre bas chaque année au sein du château de Baure, à Sainte-Suzanne, qui a motivé la proposition d'intégration au réseau Natura 2000. Il s'agit en effet de la deuxième plus importante colonie de Murins à oreilles échancrées connue à ce jour en Aquitaine.



► Les grandes étapes de l'étude du site et de l'élaboration du DOCOB

2003 Définition du périmètre Natura 2000, intégrant le gîte du Château de Baure et les territoires environnants, potentiellement favorables aux chauves-souris (4200 ha).

Présence des espèces de chauves-souris d'intérêt européen listées au Formulaire Standard de Données (FSD) :

- Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*
- Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*
- Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale*

1 Présentation du site Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »

- 2013** | ► Réunion du premier comité de pilotage du site.
Démarrage des études écologiques des espèces :
- Étude par radiopistage des déplacements des femelles de la colonie : elles se rendent principalement en dehors du périmètre pour chasser.
 - Étude par ultrasons de toutes les espèces du périmètre
 - Recherche de gîtes sur tout le périmètre
- Proposition d'un nouveau périmètre d'étude (2300 ha)
- 2014** | Nouvelles études biologiques sur le nouveau périmètre d'étude
Ajout de 4 nouvelles espèces d'intérêt communautaire au FSD :
- Barbastelle *Barbastella barbastellus*
 - Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*
 - Murin de Bechstein *Myotis bechsteini*
 - Grand Murin *Myotis myotis*
 - Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*
- Diagnostic socio-économique du site : étude des activités humaines du périmètre et enquête auprès des acteurs socio-économiques du territoire.
Réunion du comité technique : point sur l'avancement des études
- 2016** | ► Réunion du comité de pilotage : présentation et validation des diagnostics
- 2017** | Réunion des groupes de travail thématiques (agriculture, forêt) avec les acteurs locaux
Élaboration des objectifs de développement durable, des fiches actions, de la charte Natura 2000
- 2020** | ► Réunion du comité de pilotage pour la validation de l'ensemble du DOCOB

► Les caractéristiques du site Natura 2000

Le site FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave » se trouve dans le piémont béarnais, dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64).

Il couvre une surface de 6 200 ha (4 200 ha de périmètre initial, auxquels s'ajoutent 2 000 ha d'extension) s'étalant entre 40 et 200 m d'altitude.

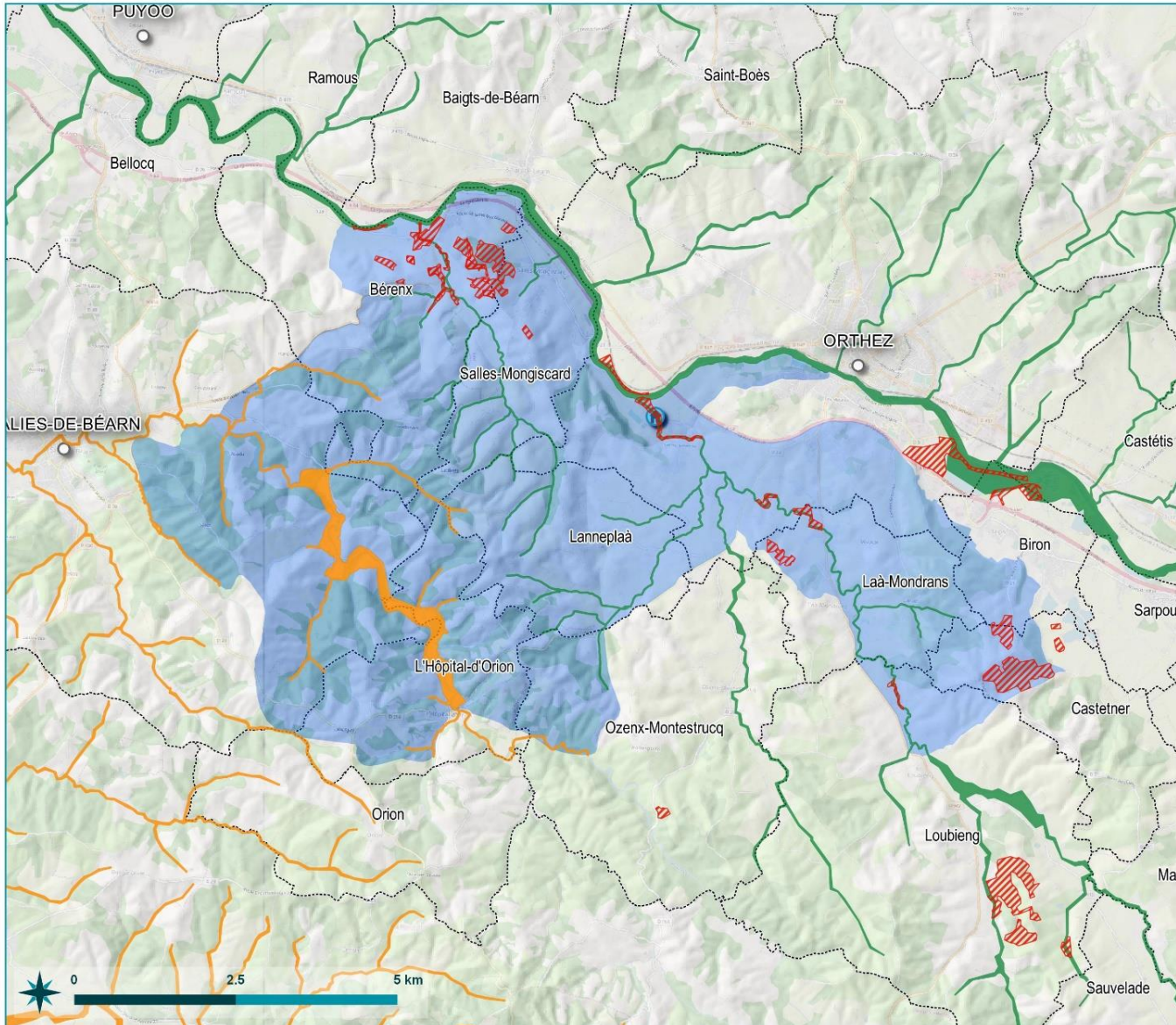
Il concerne 11 communes : Biron, Bérenx, Castetner, L'Hôpital d'Orion, Lanneplàà, Laà-Mondrans, Loubieng, Orthez, Ozenx-Montestrucq, Salies-de-Béarn, Salles-Mongiscard, pour une population approximative de 20 000 habitants.

Le site Natura 2000 est caractérisé par une forte ruralité, avec un territoire composé en égales proportions de forêts, de prairies et de cultures. 23 km de cours d'eau circulent en son sein, dont certains constituent le réseau hydrographique d'autres sites d'intérêt communautaire : « Gave de Pau » et « Gave d'Oloron et marais de Labastide-Villefranche ». Plusieurs périmètres Natura 2000 ne pouvant se superposer, ceci confère une particularité au site qui est intersecté par d'autres périmètres, au niveau des cours d'eau.

1

Présentation du site Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »

Document d'objectifs du Site Natura 2000 « Château d'Orthez et bords du Gave » FR7200784 Validé par le comité de pilotage le 5 mars 2020



© DDTM - Tous droits réservés - Sources : © IGN BdOrtho, Bdtopo, Scan25, OpenStreetMap - Cartographie : Biotope (2013 - 2020)



Périmètre validé

Document d'objectifs Natura 2000
"Château d'Orthez et bords du Gave"
FR7200784

- Château de Baure
 - Territoires de chasse identifiés par radiopistage
 - Périmètre validé par le comité de pilotage du 5 mars 2020
 - Limites communales
- Autres Sites d'Intérêt Communautaire*
- Gave de Pau
 - Gave d'Oloron



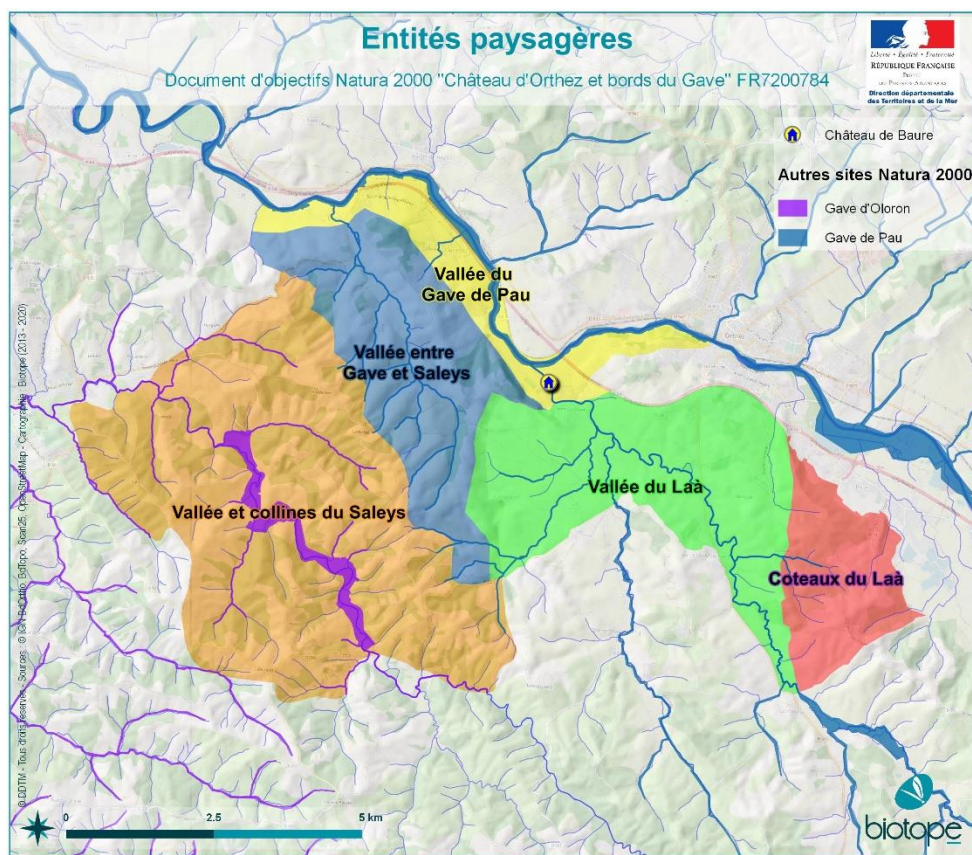
1 Présentation du site Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »

► Les paysages

Vallée entre Gave et Saleys



Vallée du Gave de Pau



Vallées et collines du Saleys



Vallée du Laà



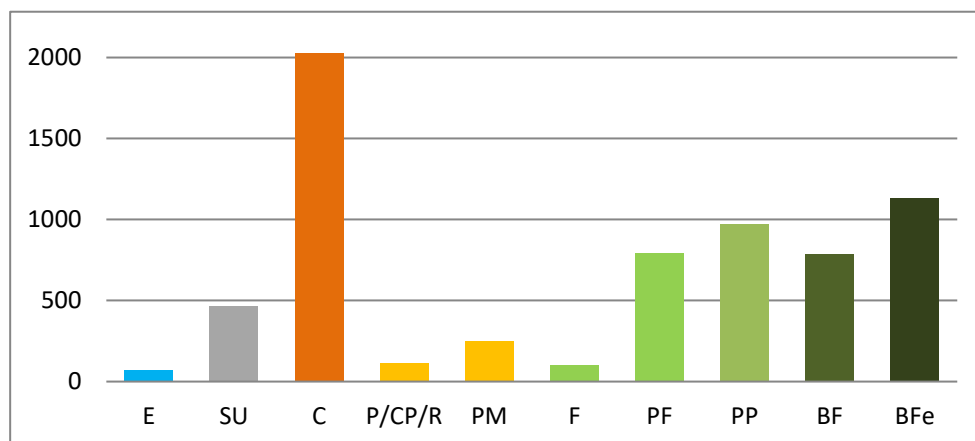
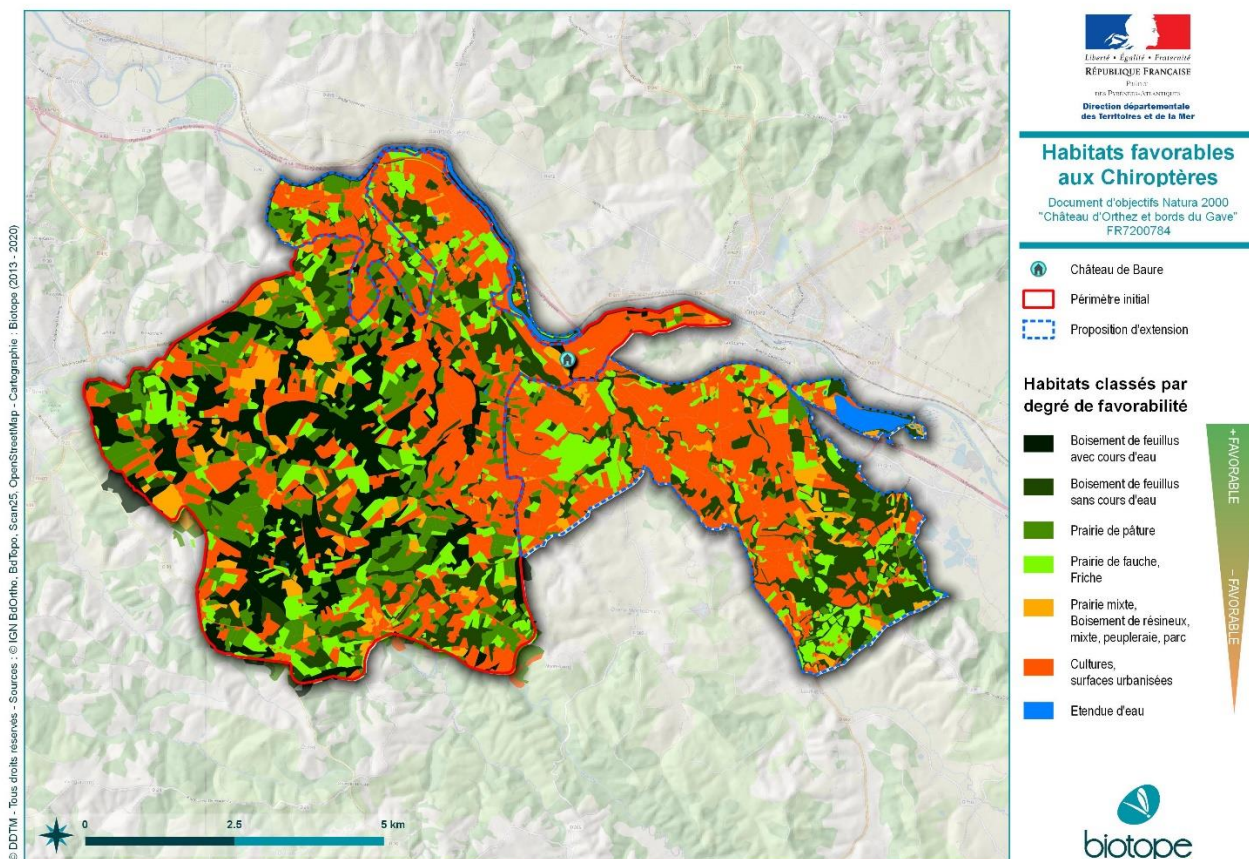
Coteaux du Laà



1 Présentation du site Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du gave »

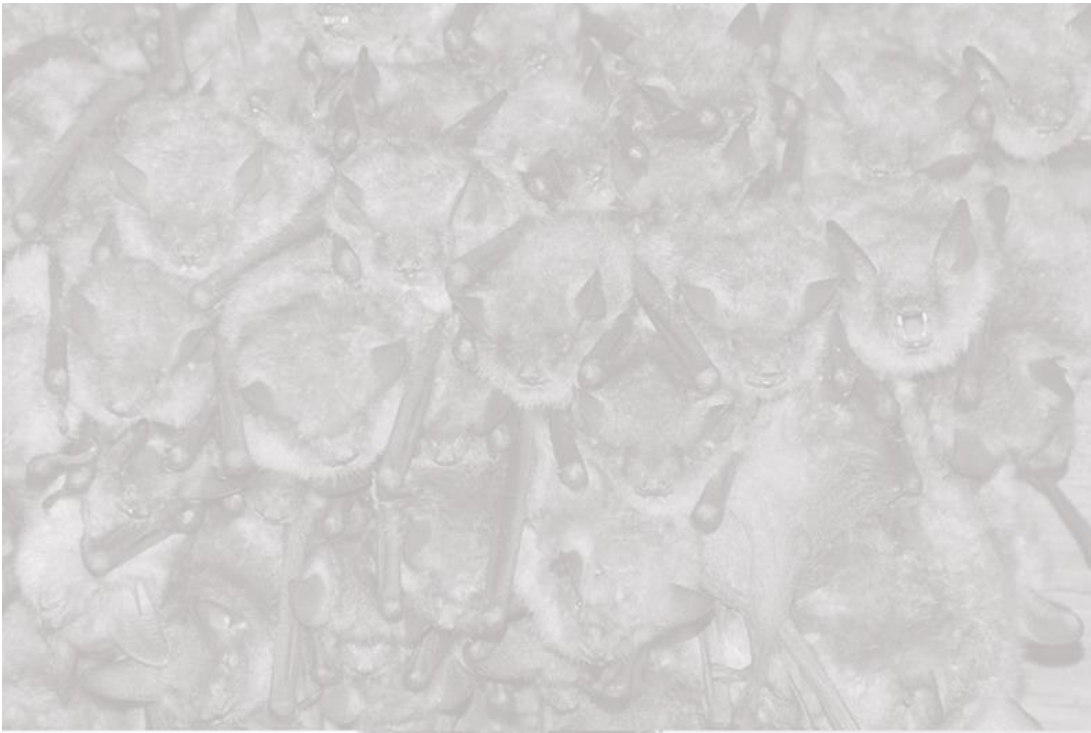
► L'occupation du sol

Afin de déterminer les secteurs les plus favorables pour les chauves-souris, des relevés d'occupation du sol ont été effectués en 2013 et 2014. Un code couleur de pondération a été attribué pour chaque élément en fonction de son attrait comme territoire de chasse (Vert=favorable ; Orange=défavorable).



Occupation du sol pondérée
Surfaces d'habitats (ha) par niveau d'intérêt

E : étendues d'eau
SU : surfaces urbanisées
C : cultures
P/CP/R : parcs, peupleraies, résineux
PM : prairies mixtes
F : friches
PF : prairies de fauche
PP : prairies pâturées
BF : boisements de feuillus
BFe : boisements de feuillus avec cours d'eau



Les activités humaines sur le site



2 Les activités humaines sur le site

1 Activités économiques

L'économie des communes du site Natura 2000 est essentiellement fondée sur les **activités tertiaires, la construction et l'industrie**. Ces secteurs représentent en effet plus de **90 % des emplois**.

L'agriculture est également bien présente dans le tissu économique local puisque qu'en 2010, plus de **40 % des établissements actifs sur les communes du site sont des exploitations agricoles**. 3 % des actifs ont un emploi lié à l'agriculture, ce qui correspond au double de la moyenne nationale (1,57 %).



2 Urbanisation, aménagements et infrastructures routières

10 communes sur 11 disposent d'un document d'urbanisme

La croissance modérée des communes ne présente pas un risque d'urbanisation et du mitage de l'espace qui pourrait être un risque pour le maintien des habitats de chasse des chauves-souris.

Sur le site Natura 2000, les voies de communication sont surtout situées au nord, dans la vallée du gave de Pau où se concentrent les principales infrastructures (autoroutes, routes nationales, voies ferrées). Au total sur le site Natura 2000 sont présents :

- 8 km d'autoroute ;
- 28 km de routes départementales ;
- De nombreux chemins ruraux viennent également s'ajouter aux routes principales.

En dehors des villages, on constate de nombreuses habitations isolées, notamment des maisons individuelles et des corps de ferme anciens, éléments favorables aux gîtes de chauves-souris.

Les villages présentent un éclairage public modéré qui est éteint au plus tard à minuit ce qui est favorable pour la chasse des chauves-souris.



2 Les activités humaines sur le site

3 Agriculture

La structure paysagère du site a une influence importante sur l'exploitation agricole.

■ Secteurs vallonnés et boisés :

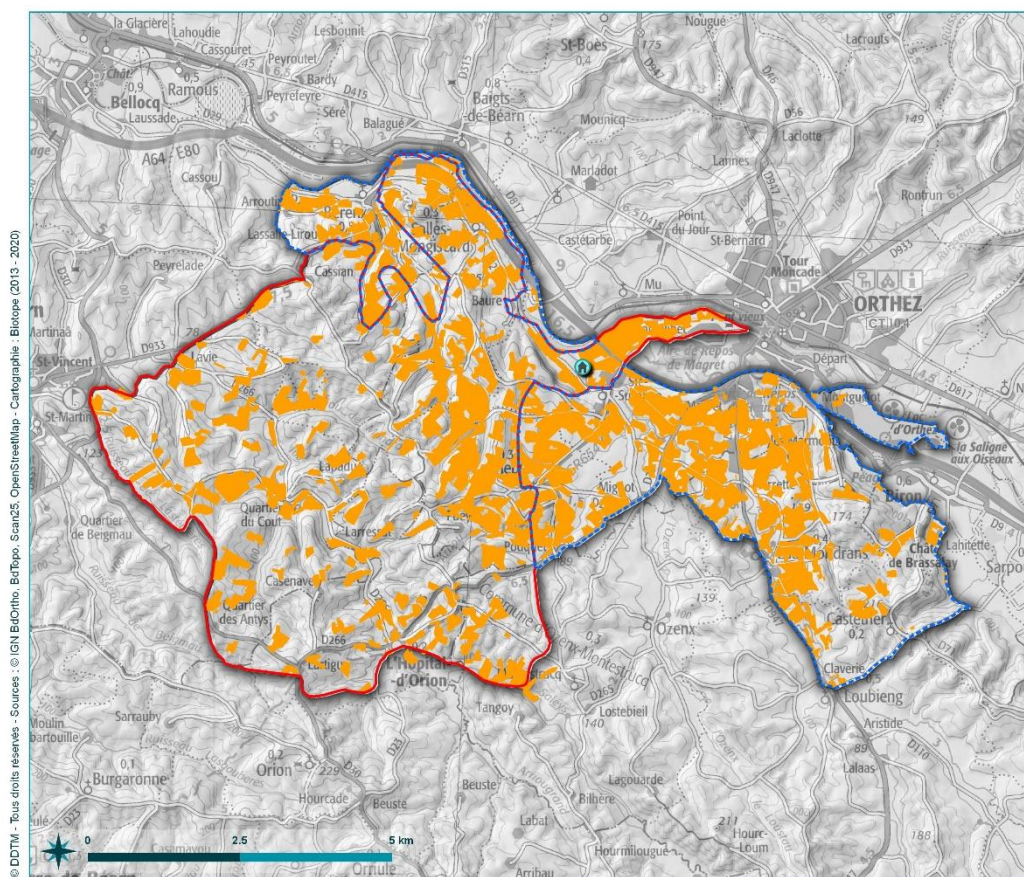
- Vallée et collines du Saleys
- Coteaux du Laà

Exploitations en polyculture-élevage dominantes,
en mosaïque avec chênaies de coteau

■ Secteurs moins pentus de vallées alluviales :

- Vallée du Gave de Pau
- Vallée entre Gave et Saleys
- Vallée du Laà

Céréaliculture dominante, avec tendance à la
diversification des cultures.



Surfaces de cultures

Document d'objectifs Natura 2000
"Château d'Orthez et bords du Gave"
FR7200784

- Château de Baure
- Périmètre initial
- Proposition d'extension

Occupation du sol

- Cultures (maïs, céréales, vergers, vignes)



2 Les activités humaines sur le site

4 Sylviculture

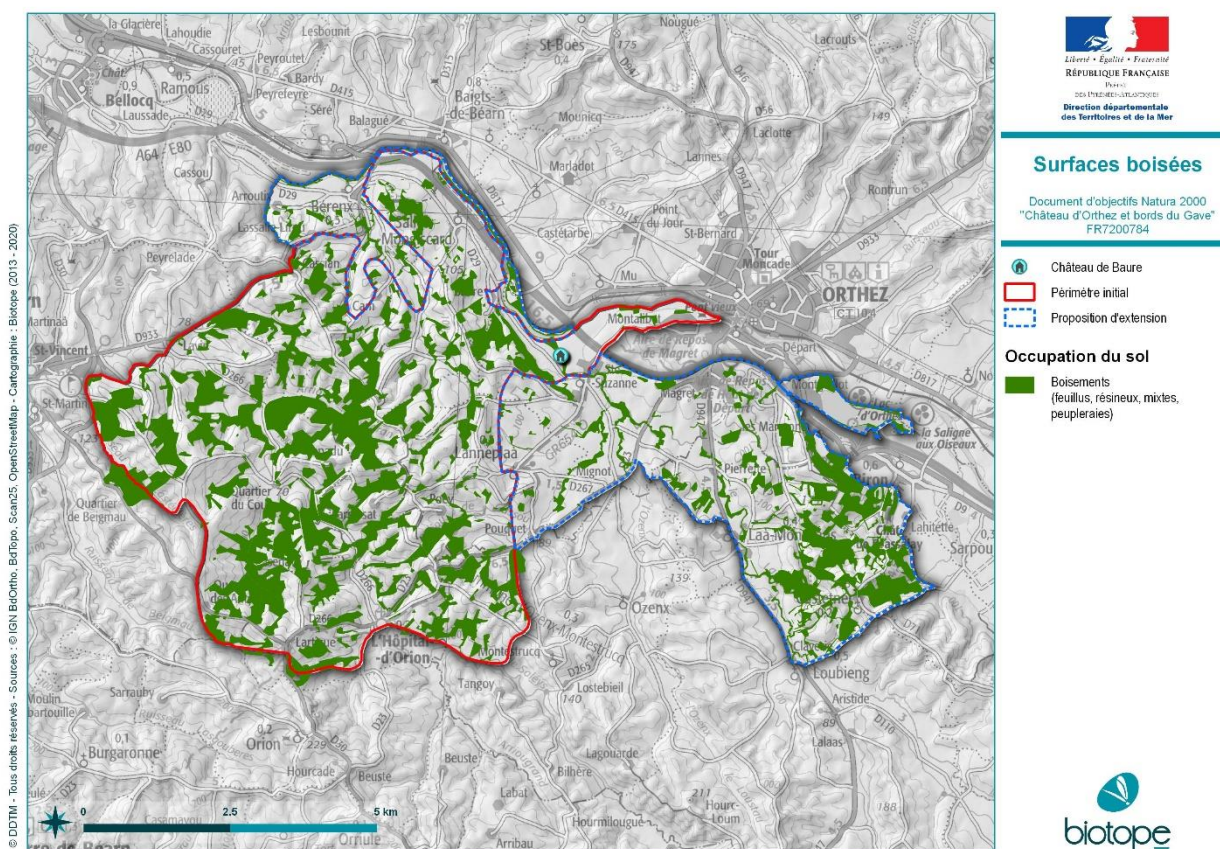
La trame bocagère et boisée a une importance primordiale pour les populations de chauves-souris. Les effectifs les plus importants d'espèces forestières et arboricoles ont été recensés sur :

- Vallée et collines du Saleys
- Coteaux du Laà

Les surfaces boisées semblent peu exploitées, parfois à l'abandon, ce qui a favorisé le développement d'arbres sénescents et de strates diversifiées, autant d'éléments favorables pour les populations de chauves-souris.

Le réseau de haies est dense, notamment sur les secteurs de coteaux. Les zones dominées par l'agriculture céréalière ont subi un remembrement important et présentent moins de linéaire de haies.

Les ripisylves (boisements rivulaires des cours d'eau) sont bien fournies, avec quelques secteurs où des discontinuités ont été notées.



2 Les activités humaines sur le site

5 Tourisme et loisirs de nature

La randonnée pédestre l'activité de loisirs principale pratiquée en Béarn des Gaves et sur le site Natura 2000. C'est la raison pour laquelle les quatre cantons d'Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Navarrenx ont élaboré avec le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, un plan local de randonnée (PLR).

Sur le site Natura 2000, la randonnée s'organise autour de quatre boucles de randonnée, une boucle de VTT et le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, par la voie que l'on nomme Vézelay ou limousine.

- **Base de loisirs d'Orthez-Biron**

La base de loisirs propose des activités aquatiques et récréatives, essentiellement en période estivale pour un public local et touristique.

- **Sports d'eaux-vives**

Seul un tronçon de 2,5 km sur le gave de Pau à Orthez est dédié à la pratique du canoë. Cette activité est structurée autour des Canoës du Pont-Vieux à Orthez.

- **Loisirs motorisés**

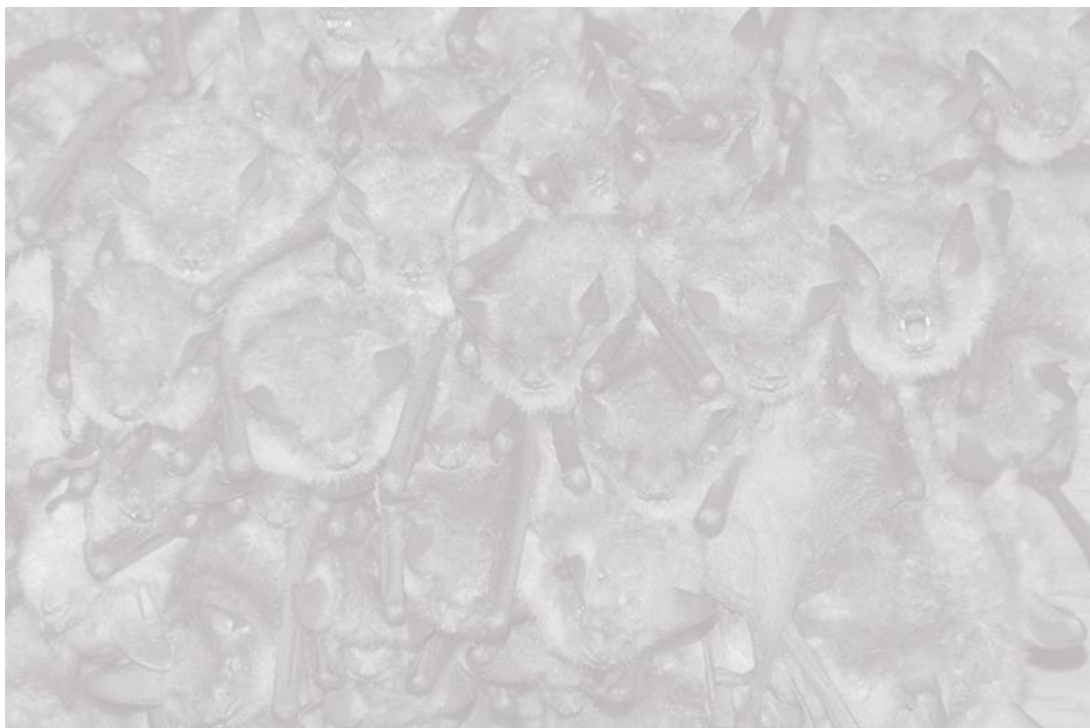
Espace dédié sur la partie ouest de la commune de Salies-de-Béarn.

Le Rallye d'Orthez est organisé tous les ans, début août, sur les chemins et les voies communales des environs.



L'analyse croisée des activités socio-économiques, des attentes des acteurs et des exigences écologiques des chauves-souris permet d'identifier de grands enjeux sur le site Natura 2000. Ce sont notamment :

- ▶ Le maintien des activités agricoles dans un schéma semi extensif de polyculture élevage,
- ▶ Le maintien et l'encouragement de la non-intervention ou de gestion raisonnée sur les boisements,
- ▶ La valorisation, par le biais de Natura 2000, de la richesse du patrimoine naturel de ce territoire à travers des actions de sensibilisation et d'animation dans le cadre des activités de pleine nature et de tourisme rural.



Les espèces d'intérêt communautaire



3 Les espèces d'intérêt communautaire

► Qu'est-ce qu'une espèce d'intérêt communautaire ?

C'est une espèce européenne, animale ou végétale, qui est considérée comme en danger, ou vulnérable, ou rare, ou endémique (c'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un milieu de vie spécifique).

Les espèces d'intérêt communautaire sont listées à l'Annexe II de la Directive Européenne « Habitats / Faune / Flore » (92/43/CEE). Certaines sont également mentionnées dans les Annexes IV et V.

► Qu'est-ce que l'état de conservation d'une espèce ?

C'est un indicateur de la santé de la population d'une espèce sur un site. Il est fonction de :

- L'aire de répartition naturelle de cette espèce,
- Des tendances nationales ou européennes d'évolution des populations
- De la qualité des habitats utilisés sur le site
- Des perspectives d'évolution et des menaces auxquelles l'espèce pourrait être soumise.

► Qu'est-ce que l'enjeu de conservation ?

C'est l'évaluation d'un niveau de priorité qui permet de hiérarchiser les actions à mener pour viser ou maintenir un état de conservation favorable de l'espèce sur le site. Cet enjeu est fonction de :

- La responsabilité régionale pour la sauvegarde de l'espèce ;
- La vulnérabilité de l'espèce, dans la région considérée, et à plus large échelle ;
- La fonctionnalité du site pour l'accomplissement du cycle biologique des espèces (alimentation, repos, reproduction...)
- La représentativité du site par rapport aux effectifs régionaux de l'espèce considérée.



Colonie de Murins à oreilles échancrées du Château de Baure © Biotope

3 Les espèces d'intérêt communautaire

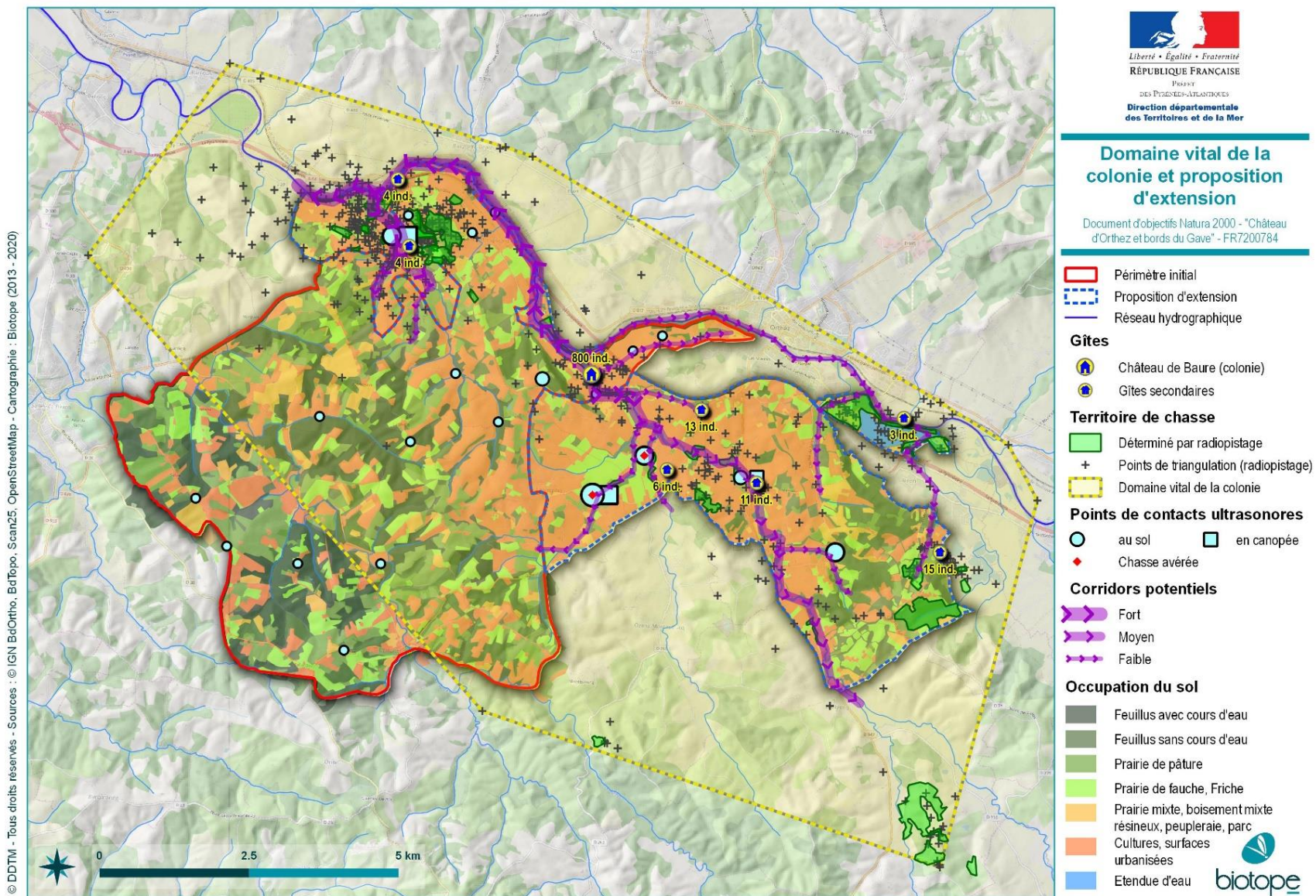
1 État et enjeu de conservation des espèces d'intérêt communautaire

Le diagnostic biologique, en combinant plusieurs méthodologies d'étude, a permis de préciser le statut des espèces de chauves-souris présentes sur le périmètre Natura 2000.

Espèce	LR Eur	LR F	État de conservation	Enjeu régional	Responsabilité du site	Enjeu de conservation
 Murin à oreilles échancrées Colonie de reproduction d'importance régionale sur le site.	LC	LC	Bon	Modéré	Très forte	Fort
 Barbastelle Colonie de reproduction sur le site.	VU	LC	Bon	Modéré	Forte	Fort
 Murin de Bechstein Présence sur le site. Gîte arboricole probable.	VU	NT	Bon	Modéré	Forte	Fort
 Petit Rhinolophe Colonies de reproduction sur le site. Hivernage.	NT	LC	Moyen	Modéré	Forte	Modéré
 Grand Rhinolophe Présence sur le site. Hivernage.	NT	LC	Moyen	Modéré	Modérée	Modéré
 Minioptère de Schreibers Présence en transit sur le site.	NT	VU	Moyen	Modéré	Modérée	Modéré
 Grand Murin Présence sur le site.	LC	LC	Bon	Modéré	Forte	Modéré
 Rhinolophe euryale Non revu sur le site. Présence à proximité du site.	VU	LC	Moyen	Fort	Forte	Fort

LR Eur : Liste rouge européenne des espèces menacées. LR F : Liste rouge française des espèces menacées.

Statuts : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacée ; VU : Vulnérable.



Cartographie des points de contact de Murins à oreilles échancrées : radiopistage, ultrasons, gîtes connus



Gîtes connus

Document d'objectifs Natura 2000
"Château d'Orthez et bords du Gave"
FR7200784

Périmètre validé par
le comité de pilotage
du 5 mars 2020

Murin à oreilles échanrées

- Château de Baure
(colonie de reproduction)
- Gîtes secondaires

Barbastelle

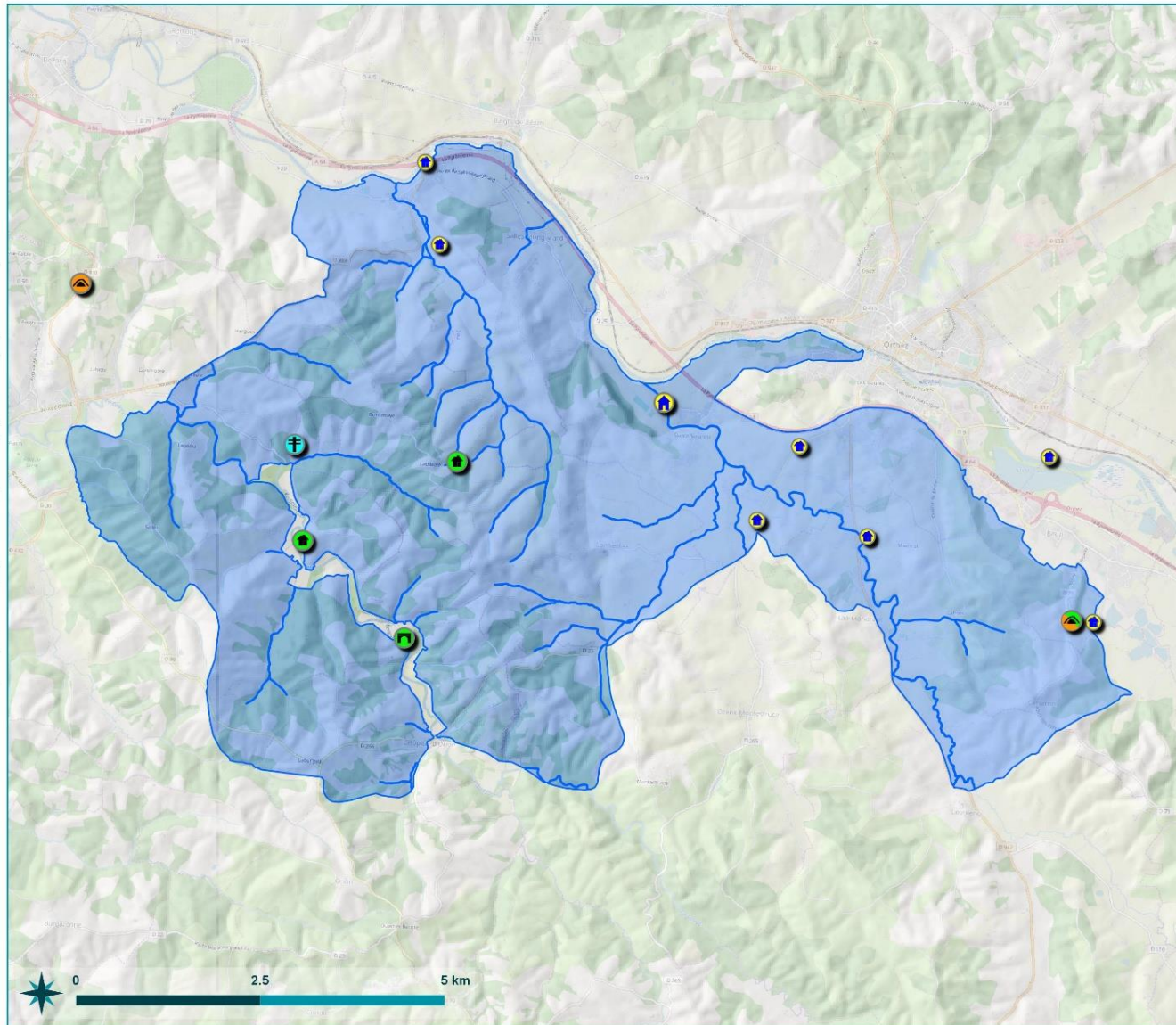
- Colonie de reproduction

Petit Rhinolophe

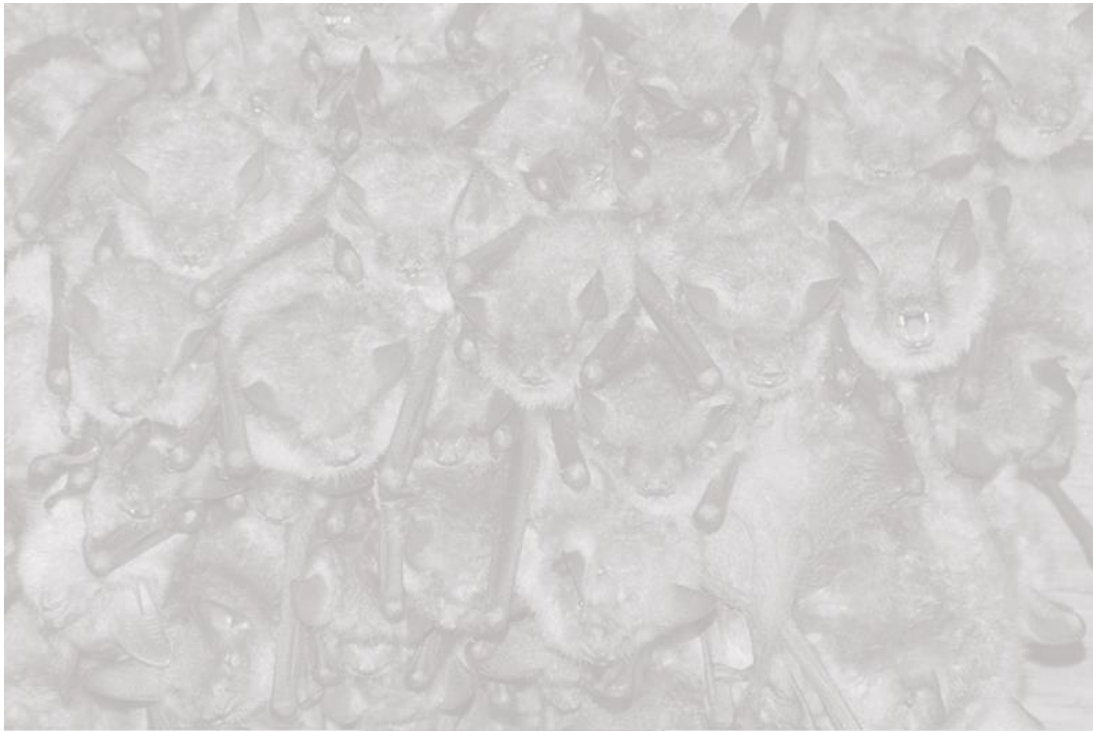
- Colonie de reproduction
- Site de transit / repos

Autres gîtes

- Ancien tunnel ferroviaire
(Grand Rhinolophe)
- Grotte de Brassalay
(Grand Rhinolophe,
Petit Rhinolophe,
Minoptère de Schreibers)



© DDTM - Tous droits réservés - Sources : © IGN BdOrtho, BdTopo, Scan25, OpenStreetMap - Cartographie : Biotope (2013 - 2020)



Objectifs de développement durable et fiches actions



4 Objectifs de développement durable et fiches actions

1 Définition des objectifs

Afin de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire, des objectifs de conservation sont définis. Ils concernent principalement les éléments suivants :

► A : la démographie des espèces :

- Le nombre de femelles présentes dans les colonies,
- Le nombre de jeunes nés,



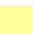
► B : la qualité de l'habitat sous deux composantes :

- La ressource alimentaire disponible ;
- La disponibilité en sites de repos (gîtes) permettant d'assurer l'ensemble du cycle biologique annuel.

Cinq **Objectifs de Développement Durable** ont donc été définis pour répondre aux besoins du site :

- **E** : Maintenir ou améliorer l'État de conservation des gîtes d'espèces d'intérêt communautaire
- **F** : Maintenir ou améliorer une gestion Forestière favorable aux Chiroptères
- **A** : Maintenir ou améliorer les activités Agricoles en faveur des Chiroptères
- **C** : Améliorer la Connaissance des espèces du site
- **S** : Sensibiliser et informer les acteurs locaux

Ces objectifs sont ensuite déclinés en « objectifs opérationnels » sur lesquels une hiérarchisation de priorité d'action est définie :

-  Objectifs / mesures prioritaires : à atteindre ou mettre en place le plus tôt possible.
-  Objectifs / mesures secondaires : à atteindre ou mettre en place une fois que les objectifs / mesures prioritaires ont été amorcés ou mis en place, ou conjointement si cela est pertinent.
-  Objectifs / mesures complémentaires : sans caractère d'urgence sur le site, qui peuvent être atteints ou mis en place à plus long terme.

Afin de répondre à ces objectifs, des **FICHES ACTIONS** ont été élaborées (voir pages suivantes).

En raison du caractère diversifié du site, deux zones à enjeu différentes ont été définies, sur lesquelles les priorités d'action ont été ajustées en fonction des enjeux locaux.

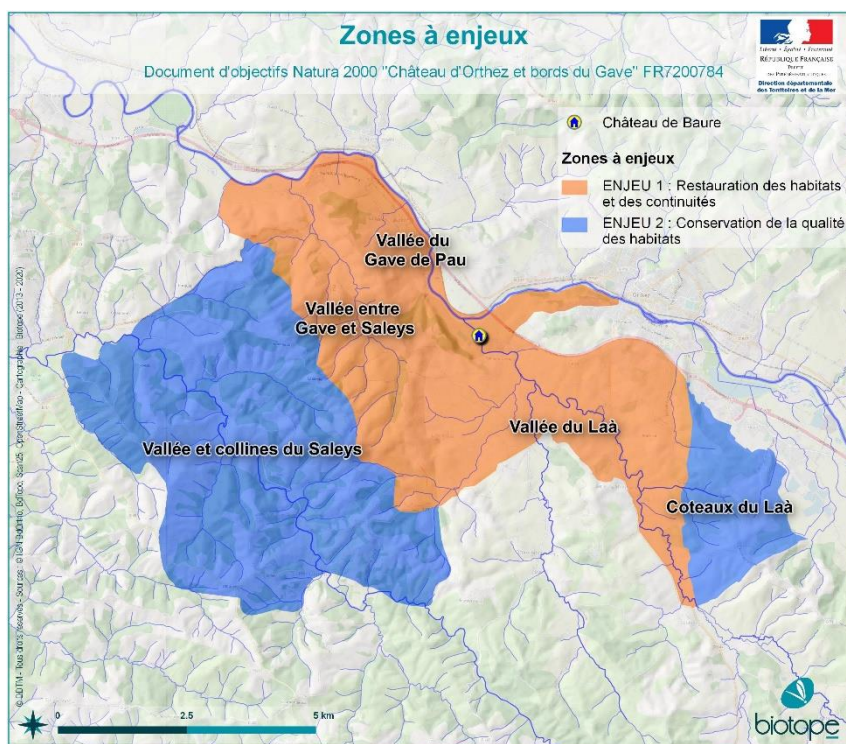
4 Objectifs de développement durable et fiches actions

2 Fiches Actions

ODD	Objectifs opérationnels	Priorité		Fiches Actions			
		OO	FA				
E	E1	Maintenir la colonie du château de Baure	1	1	GITE_1	Contractualisation ou conventionnement et accompagnement du propriétaire du Château de Baure	
				2	PERIM_1	Extension du périmètre pour intégrer les territoires de chasse	
				1	GITE_2	Aide à la réalisation de travaux : combles du Château de Baure	
				2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus	
	E2	Maintenir la colonie de Barbastelle dans un poteau électrique	2	1	HAIE_1	Création / Restauration / Entretien des éléments bocagers	
				2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus	
	E3	Maintenir les autres gîtes des espèces d'intérêt communautaire	2	2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus	
				1	GITE_2	Aide à la réalisation de travaux : autres gîtes	
	E4	Maintenir la grotte de Brassalay comme gîte d'hivernage/transit	2	2	GITE_3	Conventionnement avec les propriétaires de gîtes connus	
				1	GITE_2	Aide à la réalisation de travaux : autres gîtes	
				2	SUIVI_3	Suivi de la grotte de Brassalay	
	F	F1	Entretien/restauration des corridors	1	1	RIPI_1	Création / Restauration / Entretien des ripisylves
1					HAIE_1	Création / Restauration / Entretien des éléments bocagers	
F2		Maintenir une trame d'habitats forestiers favorables aux chiroptères	1	2	FORET_2	Recensement des propriétaires forestiers et des projets d'exploitation	
					SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris	
F3		Favoriser les réseaux d'îlots de sénescence	2	2	FORET_1	Maintien d'un réseau d'arbres à cavités et sénescents	
F4		Favoriser la diversification (classes d'âge, strates) et la plantation d'essences autochtones	3	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris	
F5	Accompagner les propriétaires forestiers dans la prise en compte des enjeux du site	3	1				
A	A1	Adapter les traitements phytosanitaires et antiparasitaires	1	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris	
				2	AGRI_1	Gestion des milieux ouverts	
	A2	Maintenir/améliorer la qualité des milieux ouverts	2	1	HAIE_1	Création / entretien / restauration des éléments bocagers	
					2	AGRI_1	Gestion des milieux ouverts
					2	AGRI_2	Conversion des cultures en prairies permanentes
					2	AGRI_3	Soutien au gel des parcelles / mise en jachère
	A3	Accompagner les exploitants agricoles dans la prise en compte des enjeux du site	2	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris	

4 Objectifs de développement durable et fiches actions

ODD	Objectifs opérationnels		Priorité		Fiches Actions	
			OO	FA		
C	C1	Identifier d'autres gîtes d'espèces d'intérêt communautaire	1	1	DIAG_1	Étude ultrasonore / radiopistage Barbastelle et Murin de Bechstein
				1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris
				2	DIAG_2	Recherche de gîtes en bâti ou de cavités hypogées favorables
	C2	Suivre les gîtes connus	2	1	SUIVI_1	Mise en place d'un suivi protocolé de la colonie du Château de Baure
				2	SUIVI_2	Suivi des colonies de reproduction connues d'espèces d'intérêt communautaire
				2	SUIVI_3	Suivi de la grotte de Brassalay
C3	Rechercher d'autres espèces d'intérêt communautaire (hors Chiroptères)	3	3	DIAG_3	Réaliser un diagnostic biologique de présence d'espèces d'intérêt communautaire (hors milieu aquatique)	
S	S1	Informers ou former les professionnels : agriculteurs, sylviculteurs, collectivités locales...	1	1	SENSI_1	Sensibilisation des acteurs locaux à la prise en compte des chauves-souris
	S2	Sensibiliser la population locale à la démarche N2000 et à la protection des chauves-souris	2	3	SENSI_2	Animations pédagogiques : grand public, scolaires
2				SENSI_3	Créations d'outils et d'actions de communication ciblés	
O	O1	Animer le document d'objectifs			ANIM_1	Animation et suivi de la mise en œuvre du DOCOB
	O2	Mettre en cohérence les enjeux avec ceux des sites Natura 2000 voisins			ANIM_2	Synergie d'action avec Gave de Pau et Gave d'Oloron, interventions sur réseau hydrographique
	O3	Evaluer et réviser le document d'objectifs			ANIM_3	Évaluation et révision du document d'objectifs



4 Objectifs de développement durable et fiches actions

Conclusion

S'articulant entre paysages de plaines alluviales et coteaux boisés dédiés aux systèmes de polyculture – élevage, le périmètre Natura 2000 FR7200784 « Château d'Orthez et bords du Gave » possède un fort attrait pour les Chiroptères d'intérêt communautaire.

La colonie de Murins à oreilles échanquées venant se reproduire chaque été dans les combles du Château de Baure à Sainte-Suzanne constituant un point de départ pour l'évaluation des enjeux du site, les diagnostics menés depuis 2013 ont montré que plusieurs autres espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive européenne Habitats/Faune/Flore fréquentent le site, l'utilisent comme territoire de chasse ou s'y reproduisent, notamment la Barbastelle, le Murin de Bechstein, le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe, le Minioptère de Schreibers et le Grand Murin.

Le diagnostic biologique a révélé un intérêt particulièrement fort pour les boisements de chênes âgés, en tant que territoires de chasse ou comme zones de gîtes favorables. Les activités d'élevage menées sur les paysages de coteaux permettent également d'offrir aux chauves-souris des ressources alimentaires variées, le bétail étant générateur d'une importante entomofaune. En revanche, la densité et la diversité des chauves-souris sont beaucoup plus faibles sur les zones agricoles vouées aux grandes cultures.

La plupart des espèces de chauves-souris choisissant des milieux anthropiques pour l'établissement de leur gîte (bâtiments, combles, granges, caves, etc.), la cohabitation avec les propriétaires est un élément de conservation primordial, qui passe par l'établissement de conventions, la communication autour des actions menées sur le site, la sensibilisation des différents publics à la préservation de la biodiversité.

Les enjeux de conservation définis à l'échelle du site pour chaque espèce ont permis d'élaborer les objectifs de développement durable et des objectifs opérationnels à atteindre pour permettre aux espèces du site de se maintenir dans un état de conservation favorable. Ces objectifs ont ensuite été déclinés en « fiches actions » permettant de s'appuyer sur des financements publics pour parvenir à la réalisation des objectifs, selon des barèmes de priorité et d'urgence de mise en place des mesures.

Les diagnostics biologique et socio-économique réalisés sur le site constituent un état des lieux nécessaire pour l'évaluation et la prise en compte des enjeux. Charge maintenant aux acteurs locaux de s'approprier la démarche, de faire vivre le site en assurant l'animation de celui-ci et la mise en place des mesures environnementales. Les objectifs à court et long terme en sont d'une part le maintien des populations de chauves-souris, mais également le maintien ou l'amélioration de pratiques sylvicoles et agricoles favorables aux chauves-souris, telles qu'elles ont été menées par le passé et jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, par le biais de financements publics et européens et l'implication des acteurs locaux, ce document d'objectifs vise à valoriser les richesses biologiques et les usages du territoire, à les renforcer ou les maintenir, dans un souci de conservation des activités locales et traditionnelles qui ont permis à cette richesse biologique de se développer.



Agence de Pau :

Biotope Béarn Pays Basque
Technopole Hélioparc 64000 Pau
Tél : 05 59 12 21 21 – bearnpaysbasque@biotope.fr

Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze
Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr